



CREATION D'ENTREPRISE

« Bâtir un projet entrepreneurial durable - Parcours collectif et individuel »

Vous voulez lancer votre entreprise et voulez comprendre tous les points-clés de succès d'une création d'entreprise avec un suivi individualisé pour mettre en œuvre votre projet ? Cette formation est pour vous.

VOTRE FUTURE COMPÉTENCE :

Objectifs : aptitudes et compétences visées

Aptitudes :

A la fin de la formation, vous aurez les compétences nécessaires pour :

- Concevoir et modéliser un projet de création d'entreprise
- Concevoir la stratégie générale de votre projet entrepreneurial

Compétences :

A la fin de la formation, vous aurez les compétences nécessaires pour :

- Elaborer un business model cible
- Concevoir les stratégies opérationnelles de votre projet
- Elaborer sa stratégie financière
- Définir les éléments-clés du pilotage et de la gestion de l'entreprise créée

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées :

- Un conseiller spécialisé en création / reprise d'entreprise de votre Chambre de Commerce et d'Industrie.
- CCI Business Builder pour le travail personnel, outil d'accompagnement collaboratif pour les créateurs d'entreprise qui permet à votre conseiller Entrepreneur de suivre le travail réalisé et d'échanger avec vous
- Accès à des ressources pédagogiques en ligne (guides, vidéos)
- Entretiens individuels d'accompagnement avec un conseiller entrepreneur référent en présentiel ou à distance
- Formation collective en présentiel
- Pédagogie active, basée sur l'échange, l'analyse de pratiques et des mises en situation

Modalités d'évaluation :

- Vos compétences sont évaluées sur la base d'un QCM, d'auto-évaluation, et de présentation orale de votre projet.

Intervenants :

- Les conseillers de votre Chambre de Commerce et d'Industrie spécialisés en création / reprise d'entreprise
- Experts techniques (institutions, professionnels, etc.)

NOTRE OFFRE DE FORMATION

Public visé :

Créateur d'entreprise déterminé, qui souhaite créer dans un avenir proche.

Prérequis :

- Être déterminé à entreprendre
- S'évaluer sur CCI Business Builder : <https://business-builder.cci.fr/test-entrepreneur/>
- Entreprendre dans un avenir proche

Validation de la formation :

Remise en fin de formation d'un certificat de réalisation ; d'une certification de compétences validant les compétences acquises, en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation

Modalités et délai d'accès :

Modalités :

Inscription préalable sur bulletin d'inscription
Contactez votre CCI pour obtenir plus de renseignements sur les modalités et délai d'accès (*contacts ci-dessous*)

Calendrier 2024, délais et modalités d'accès : Nous consulter

Durée :

42 heures en centre de formation

Lieu : partie collective)

- Saint-Denis - Espace Entrepreneuriat Nord
- Saint-Pierre - Espace Entrepreneuriat SUD

Tarif unique :

1540,00€ /personne net de taxe pour l'intégralité de l'action

Mobilisation possible de votre CPF,
(Compte personnel de formation).



Accessibilité aux personnes porteuses de handicap :

- Tous les sites sont accessibles
- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap. Nous contacter.

Lieu et contact : Pôle Economique

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet : www.reunion.cci.fr

Espace Entrepreneuriat Nord – 5bis, rue de Paris
97400 Saint-Denis - 02 62 94 21 80
formation5jpe@reunion.cci.fr

Espace Entrepreneuriat SUD – 15 route de la Balance
97410 Saint-Pierre – 0262 96 96 96
formation5jpe@reunion.cci.fr



Programme synthétique de la formation

1/ La conception et la modélisation d'un projet

- Comprendre comment construire un projet cohérent avec le marché
- Comprendre les principes des stratégies marketing, juridique, fiscale et sociale
- Comprendre les principes du prévisionnel financier

2/ La construction du projet entrepreneurial et la rédaction du business plan

1/La conception de la stratégie générale d'un projet entrepreneurial

- L'analyse du contexte et de l'environnement du projet entrepreneurial (qualification des attentes et des besoins des clients, évaluation des potentiels de développement, identification des tendances du marché, de ses menaces, risques et opportunités)
- L'analyse des ressources disponibles (compétences réseau,..), des facteurs d'incertitudes et des possibilités offertes par une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), par le numérique et par des investissements responsables
- La vision et la raison d'être de la future entreprise.
- L'élaboration de la stratégie générale de la future entreprise

2/L'élaboration du business model cible

- La définition des offres et des cibles

- L'étude de marché, l'analyse de la concurrence
- Le positionnement
- La définition d'un business model challengé, validé, cohérent par-rapport aux objectifs

3/Les stratégies opérationnelles de mise en œuvre du projet

- Le choix de la forme juridique et du régime fiscal de la future entreprise
- Le choix du régime social du futur dirigeant
- La stratégie marketing (offre, prix, distribution...), commerciale et de communication
- La stratégie de fabrication, d'organisation interne
- La définition d'objectifs
- L'identification des besoins humains, techniques et financiers pour la mise en œuvre opérationnelle du projet d'entreprise ,

4/L'élaboration de la stratégie financière du projet et la recherche de partenariats

- Le prévisionnel financier sur 3 ans
- Le choix des modes de financement les plus pertinents au regard des besoins du projet d'entreprise
- La formalisation d'un business plan optimisé
- La présentation du projet d'entreprise à de potentiels partenaires financiers

Points forts :

- **Le décryptage actif** : étude de cas et échanges en collectif... de l'action et des échanges pour mieux comprendre
- **L'échange entre pairs** : vous profiterez de la formation pour développer votre réseau professionnel avec les autres participants et les différents intervenants.
- **L'action** : vous développez vos compétences tout en construisant votre projet de création d'entreprise
- **L'autonomie tutorée** : L'accès à des supports pédagogiques pour travailler en autonomie et apprendre à votre rythme et un conseiller référent pour valider l'acquisition de vos compétences
- **Une certification de compétences** reconnue par l'Etat qui prouve l'engagement dans votre projet et votre capacité à mettre en œuvre un projet entrepreneurial cohérent acceptable par le marché, finançable et durable »

Lieu et contact : Pôle Economique

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet : www.reunion.cci.fr -

Espace Entrepreneuriat Est – 602 av. Ile de France
97440 Saint-André - 0262 48 36 72
formation5jpe@reunion.cci.fr

Espace Entrepreneuriat Ouest – 196 rue Marius et Ary Leblond
97460 Saint-Paul – 0262 33 35 15
formation5jpe@reunion.cci.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci d'avance de nous adresser ce bulletin d'inscription dûment rempli, accompagné :

- du règlement ou de l'accord de la prise en charge de l'OPCO dont relève l'entreprise,
- de la copie de pièce d'identité et du justificatif d'adresse pour les particuliers.

Intitulé du stage :

Dates :

Durée : heures Coût : euros

Nom du candidat : Prénom :

Date de naissance : Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : 02.62 Mobile : 06.9

Email :

Handicap : RQTH
 Demande de prestations compensatoires

Mode de paiement :
Chèque Espèces Virement
CB EDOF - CPF

J'atteste sur l'honneur remplir les conditions d'accès à la formation, conformément aux prérequis mentionnés sur la fiche programme

Signature du candidat :

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente CCIR - Pôle Formation, qui forment avec le bulletin d'inscription, un tout indissociable, et les accepter sans réserve

A : le :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : 02.62 Email :

Code SIRET : Code APE :

Effectif : K/bis :

Joindre obligatoirement une copie de l'extrait K/bis

Confirme l'inscription du candidat : Mlle/Mme/M.

Plan de Développement des Compétences Compte Personnel de Formation Autre (à préciser)

Facture à établir au nom de : ENTREPRISE OPCO (à préciser)

Mode de paiement : Virement

Chèque Espèces

J'atteste sur l'honneur que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation, conformément aux prérequis mentionnés sur la fiche programme

Cachet et signature de l'entreprise :

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente CCIR - Pôle Formation, qui forment avec le bulletin d'inscription, un tout indissociable, et les accepter sans réserve

A : Le :

POLE ECONOMIQUE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE NUMÉRO 98 97 00177 97
AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE DE L'ÎLE DE LA RÉUNION. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÈMENT DE L'ÉTAT.

Confirmation de l'inscription

- L'inscription ne pourra être validée qu'accompagnée du règlement ou de l'accord de l'organisme payeur
- Chèques cautions : obligatoires à l'inscription, ils seront restitués dans un délai d'un mois après apurement complet de la créance
- Les conditions dans lesquelles une personne physique entreprend une formation à titre individuel et à ses frais sont soumises à l'application des articles L.6353-3 et suivants du Code du Travail. Dans cette hypothèse, l'inscription n'est validée qu'à réception du contrat de formation signé et d'un acompte de 30% du prix de la formation. Le versement de cet acompte ne peut être exigé qu'à l'expiration du délai de rétractation de 10 jours à compter de la signature du contrat.

Annulation par le client personne physique (formation à titre individuel et à ses frais)

Lorsque la demande d'annulation intervient après l'expiration du délai de rétractation et avant le début de la formation, une lettre d'annulation avec accusé de réception, doit parvenir à la CCIR Pôle Formation huit jours francs avant la date de démarrage du stage, sinon un dédit de 30% du coût du stage sera facturé.

Annulation par le client personne morale (entreprise)

Pour donner lieu à un remboursement, une lettre d'annulation avec accusé de réception, doit parvenir à la CCIR Pôle Formation huit jours francs avant la date de démarrage du stage, sinon un dédit de 30% du coût du stage sera facturé.

Annulation du fait de la CCIR

La CCIR se réserve le droit d'annuler le stage par suite de circonstances imprévues ou par manque d'inscriptions. En cas d'annulation par la CCIR, les sommes versées sont remboursées au client. Le client personne physique ou l'entreprise ne peuvent prétendre à une indemnité suite à cette annulation.

Assiduité

L'organisme de formation ne pouvant être tenu pour responsable du manque d'assiduité du stagiaire, tout stage commencé est dû en totalité. Toutefois, en cas de force majeure dûment attestée, le stagiaire bénéficiera d'un report d'inscription de ce stage sur la session suivante. Dans le cas d'un règlement partiel, par un OPCO pour cause d'assiduité insuffisante, le solde restant dû sera facturé à l'entreprise concernée.

Conditions de paiement

1 Les conditions de paiement sont les suivantes :

- Nos factures sont payables :
 - Comptant à l'inscription pour les clients personnes physiques dans le respect des dispositions des articles L.6353-3 et suivants précités ;
 - 30 jours à compter de la date de la facture pour les clients entreprises ou collectivités, en cas d'un règlement partiel ou total par un OPCO
 - 30 jours à compter de la date de la facture, pour toutes autres prestations hors formation
- En cas de non-paiement quelle qu'en soit la cause, un intérêt égal à 3 fois le taux légal en vigueur sera dû à la CCIR à compter de la date limite du paiement majorée d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement (décret n°2021-1115 du 2 octobre 2012) hors procédure contentieuse
- Chèques cautions : encaissées en cas de non-paiement dans le délai d'un mois à compter de la date d'expiration du délai de paiement prévu ci-dessus (dans le cadre d'un financement OPCO ou d'un autre organisme)

2 Tout règlement non parvenu dans les délais fixés ci-dessus a pour conséquence la suspension sans préavis de toutes prestations ou livraisons ultérieures.

3 Tous litiges et/ou contestations sont de la compétence des Tribunaux de Saint-Denis de La Réunion.

DROIT D'ACCÈS AU FICHER INFORMATIQUE

La CCI Réunion est responsable du traitement informatique de ces données destinées à une éventuelle inscription dans une formation et transmises au Pôle Formation de la CCI Réunion. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent et vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour ce faire, vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la CCI Réunion - Service Juridique - 5B rue de Paris - CS 31023 - 97404 Saint-Denis (joindre une copie d'une pièce d'identité à votre demande).